

**ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE MONTBRISON**

**COMMUNE de MORNAND-EN-FOREZ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**PROCES VERBAL
Séance du 27 mars 2023**

Nombre conseillers	
En exercice :	11
Présents :	09
Votants :	09

L'an deux-mille vingt-trois, le vingt-sept mars à vingt heures,
Le Conseil Municipal, convoqué le 21 mars deux-mille-vingt-trois s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Stéphanie FAYARD, Maire.

Etaient présents : Stéphanie FAYARD, Christian CLAIRET, Daniel CHAUSSAT, Carine PITIOT, Florian LARUE, Patricia BRUN, Ludovic BLANCHON, Alain CHAUSSAT, Jean PARIZOT.

Absents excusés : Elodie BEAUDOUX, Christophe ROBERT

Secrétaire de séance : Monsieur Christian CLAIRET

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 9 mars 2023

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 mars 2023 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. Vote du budget 2023

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget prévisionnel 2023 de la Commune, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 512 141,77 €

Dépenses et recettes d'investissement : 806 801,34 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres votants, le budget prévisionnel 2023 de la Commune, tel que présenté.

Madame la Maire et Madame la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents cette délibération.

2. Délibération Kits illuminations

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de Kits illuminations pour la commune.

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par le Comité et le Bureau, le SIEL-Territoire d'énergie Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil départemental de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement :

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT Travaux	% - PU	Participation commune
14 Kits illum Mornand en Forez	5 535,60 €	45.0 %	2 491,02 €
TOTAL	5 535.60 €		2 491.02 €

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

A défaut de paiement dans le délai de trente jours, à réception du titre de recette, il sera appliqué des intérêts moratoires au taux légal en vigueur.

- Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Prend acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de "Kits illuminations Mornand en Forez" dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Madame le Maire pour information avant exécution.
- Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- Prend acte que le versement du fonds de concours au SIEL-TE est effectué en une seule fois.
- Décide d'amortir comptablement ce fonds de concours en une année
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

3. Désignation référent déontologue

Le sujet est reporté en mai ou Madame le Maire aura plus d'information.

4. Questions diverses

- Madame le Maire informe qu'il faut redélibérer sur le vote des taxes, en effet il faut réintégrer la taxe d'habitation pour les maisons secondaires :
Madame le Maire informe d'une augmentation des bases pour l'année 2023.
Malgré l'augmentation des bases, Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taxes 2023, soit :

	<u>2022</u>	<u>2023</u>
* taxe foncière sur les propriétés bâties	26,15 %	26,15 %
* taxe foncière sur les propriétés non bâties ..	23,00 %	23,00 %
* taxe habitation	10,46 %	10,46 %

Après discussion, et à l'unanimité, les membres du conseil municipal :
approuvent le taux des taxes tel que précité.

- Cette délibération annule et remplace la précédente n° 2023-010 du 9 mars 2023.

- Visites / Réunions :

- ✓ Le vendredi 17 mars 2023 : Réunion pour le marathon de la bière à Saint-Etienne-Le-Molard. Il aura lieu les 27, 28 et 29 mai 2023. Le parcours passera par Mornand.
- ✓ Le mardi 21 mars 2023 : visite de la plateforme d'appel et de gestion des interventions au SDIS de Montbrison. Visite très intéressante, très grand centre d'appel, très organisé.
- ✓ Le jeudi 23 mars 2023 : Invitation au lancement de la saison culturelle départementale au Château de Goutelas à Marcoux. Présentation de la saison culturelle.
- ✓ Le vendredi 31 mars 2023 : Assemblée générale de l'ASA de Mornand.
- ✓ Le samedi 1^{er} avril 2023 : vernissage de la nouvelle saison de la Maison de la Grenadière à Cervières.
- ✓ Le jeudi 6 avril 2023 : Réunion du SIRP

Réunion du Syndicat Intercommunal du Forez à Poncin

A MORNAND-EN-FOREZ, le 27 mars 2023

Le Maire
Stéphanie FAYARD

Le secrétaire
Christian CLAIRET

